

## **Distinction Pascal-Parent 2022**

### **Secteur des sciences humaines et sociales**

Remise par la Fondation de l'UQAR, la Distinction Pascal-Parent souligne le leadership ou une réalisation marquante d'un membre ou d'une équipe de la communauté enseignante de l'UQAR, ainsi que sa contribution exceptionnelle à l'enseignement universitaire.

Cette distinction annuelle est remise en alternance au secteur des sciences humaines et sociales, et au secteur des sciences naturelles, appliquées et de la santé.

La distinction est accompagnée d'une subvention de recherche d'une valeur de 2 500 \$ remise grâce à la création du Fonds capitalisé Pascal-Parent.

### **Critères d'attribution**

En cette année 2022, la Distinction Pascal-Parent sera attribuée au **secteur des sciences humaines et sociales** selon les critères suivants :

- La qualité de la formation offerte à la communauté étudiante;
- Le sens de l'innovation pédagogique;
- La contribution à l'amélioration de l'enseignement universitaire;
- La contribution à la valorisation de l'enseignement universitaire.

Chacun de ces quatre critères se voit attribuer une pondération égale de 25 points.

### **Comité de sélection**

Le comité de sélection sera composé de :

- Un membre socio-économique du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAR qui présidera le comité;
- Une personne de la communauté étudiante nommée par les associations générales étudiantes de l'UQAR;
- Une personne du corps professoral nommée par le syndicat des professeures et professeurs de l'UQAR;
- Une personne chargée de cours nommée par le syndicat des chargées et des chargés de cours de l'UQAR;
- Une personne cadre nommée par le recteur;
- Une personne du secteur académique externe à l'UQAR.

\*Aucune personne candidate à la Distinction Pascal-Parent ne pourra faire partie du comité de sélection.

\*\*La direction de la Fondation de l'UQAR agit à titre de secrétaire du comité.

## Appel de candidature

- L'appel de candidatures est effectué par la Fondation de l'UQAR sous forme d'une communication adressée au Décanat des études et au Décanat de la recherche;
- Une personne peut soumettre elle-même sa candidature ou la candidature peut être soumise par des collègues;
- Le dossier de mise en candidature doit inclure :
  - Une lettre de présentation, laquelle met en évidence les éléments des critères retenus (trois pages maximum);
  - Trois lettres d'appui, dont une provenant d'un ou d'une collègue et deux provenant de membres (actuels ou non) de la communauté étudiante de l'UQAR (une page par lettre maximum);
  - Le curriculum vitae du candidat ou de la candidate (cinq pages maximum);
  - La liste des publications et des réalisations;
  - Une synthèse des évaluations des étudiantes et étudiants portant sur les trois dernières années.

Notez que les dossiers de candidatures déposés lors de concours précédents, et pour le secteur donné, pourront être considérés dans le présent concours si une mise à jour est dûment effectuée.

## Cheminement des dossiers

Le dossier complet de mise en candidature doit être acheminé à la Fondation de l'UQAR par courriel (aucun dossier papier ne sera accepté) à [fondation@uqar.ca](mailto:fondation@uqar.ca) au plus tard le :

**DIMANCHE 6 NOVEMBRE, 16 H**

## Sélection du lauréat ou de la lauréate

- À l'étude des dossiers complets, et selon les critères d'attribution, les membres du comité de sélection recommandent un lauréat ou une lauréate au conseil d'administration de la Fondation de l'UQAR;
- La Distinction Pascal-Parent sera remise lors de la fête de reconnaissance des employées et employés de l'UQAR, en décembre 2022.